



Conseils de villages

LOUVEIGNE - BLINDEF - SENDROGNE - STINVAL

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Ainsi que nous l'avions mentionné dans l'invitation distribuée par le Mouvement Citoyen (porte-à-porte auprès des villageois), le but des conseils de village est de permettre à chaque Sprimontois.e. de faire part de ses souhaits, demandes, propositions en vue d'améliorer la qualité de vie dans le village, que ce soit à titre collectif ou personnel.

Le « Conseil de Village » est un processus que le Mouvement Citoyen voudrait voir se généraliser afin que chaque villageois puisse donner son avis et surtout, **intervenir dans les décisions politiques qui le concernent.**

Cette gestion participative se mettra donc définitivement en place, **si le Mouvement Citoyen fait partie de la majorité après les élections de 2024.**

Il y a quelques mois les villageois de Louveigné, puis Blindéf, Sendrogne, Stinval, ayant répondu à notre invitation ont mené dans les réunions par villages, un débat serein, bienveillant et constructif; nous les en félicitons.

Plusieurs thématiques ont été abordées à propos desquelles nous avons interrogé le Collège Communal; vous trouverez ci-dessous les réponses qui nous ont été officiellement données. Dans la mesure de ses modestes moyens (puisque'il siège dans l'opposition), le Mouvement Citoyen a pris en charge une série d'actions visant à répondre aux demandes qui ont été exprimées lors de ce Conseil de Village.

I. URBANISME - ENVIRONNEMENT

Question au Collège : La rue de la China à Louveigné est pointée par bon nombre de villageois, vu le mauvais état d'entretien, la dangerosité due aux cessions d'emprises sur lesquelles aucun travaux ne sont effectués. Dans quels délais pensez-vous réaliser une remise en état de la voirie ? Envisagez-vous la construction de trottoirs ? **Réel problème d'écoulement des eaux à hauteur du numéro 45.**

Réponse du Collège : L'état de la voirie en elle-même est correct, ce sont les abords qu'il faut améliorer. Il y a eu plusieurs réunions sur place avec le service Travaux afin d'envisager le placement de potelets et une chicane pour augmenter la sécurité. Quant à la mise en place de pistes cyclables, ce n'est actuellement pas à l'ordre du jour. Cela est toutefois envisageable dans le cadre de futurs appels à projets, puisque notamment le Plan d'Investissement Communal (PIC) exige dorénavant un certain pourcentage d'aménagement pour la mobilité douce.

Question au Collège : l'entretien de la Place des Combattants laisse à désirer... ainsi que le chemin des Ecoliers. Que pouvez-vous faire pour améliorer cette situation ? Quelle est l'organisation, quel est le plan d'entretien, ... mis en œuvre ?

Réponse du Collège : Il est bien prévu dans le planning des services compétents d'entretenir la place des Combattants ainsi que le chemin des écoliers.

Question au Collège : Les Louveignétois.e.s se plaignent d'un manque de poubelles, notamment place des Combattants et sur le chemin reliant la place du Tilleul à l'école communale. Pensez-vous pouvoir remédier à cela et dans quel délai ?

Réponse du Collège : Nous avons constaté que les poubelles étaient utilisées par certaines personnes comme poubelle « quotidienne »

Ne serait-il pas envisageable de recommencer l'expérience de l'installation des poubelles avec une information ciblée (sensibilisation) auprès des riverains ?

Réponse du Collège : Ce ne sont pas nécessairement les riverains qui déposent leurs déchets dans les poubelles placées Place des combattants. Si le nombre de poubelles est augmenté il risque d'y avoir également une augmentation du nombre de dépôts illicites. L'objectif est plutôt de conscientiser les citoyens : lorsque les poubelles sont pleines, le citoyen reprend ses déchets.

Problème car les habitants se servaient des poubelles

Suggestion : info de l'administration auprès des riverains pour sensibilisation

Question au Collège : Quel aménagement de la place de Sendrogne envisagez-vous ? Les villageois souhaitent l'installation de bancs, fontaine... et d'un espace barbecue.



Mouvement Citoyen de Sprimont 6, rue Creumama 4141 LOUVEIGNE Tél: 0495/75.90.59
Adresse mail: mcsprimont2017@gmail.com Site internet: www.mcsprimont.com

**Aux élections, on nous demande notre voix, pas notre avis.
Avec le Mouvement Citoyen MCS, cela peut changer !**

Prévu dans le cadre des charges du lotissement, quand ces aménagements vont-ils se faire ?

Réponse du Collège : Lors de l'Opération de Développement Rural (ODR), les citoyens ont été invités, ainsi que les conseillers communaux à présenter leurs idées. Les personnes présentes ont ainsi pu proposer ce qu'elles souhaitent. Des villageois avaient par ailleurs déjà proposé d'effectuer des aménagements par eux-mêmes, la Commune avait même reçu des plans de ces aménagements. Raison pour laquelle une partie de ces aménagements a été imposée, en tant que charge d'urbanisme, dans le cadre d'un permis de lotissement délivré en 2021. Ce permis doit être mis en œuvre dans les 5 années suivantes. Le réaménagement au niveau de la voirie est prévu en 2025 (plan infra de la Région).

Les villageois font remarquer que les déchets de haies ne sont pas systématiquement ramassés.

Note du MCS: la meilleure action consiste à prévenir systématiquement le service des travaux : Maxime SCHOLTES 04/382.43.13 mail : maxime.Scholtes@sprimont.be ou Alain WILKIN 04/382.43.08 mail : alain.wilkin@sprimont.be

Question au Collège : Les villageois souhaitent que l'on poursuive les aménagements comme au rond point à Louveigné (au dessus de la rue du Pérréon) pour fleurir le village. Que pouvez-vous faire ?

Réponse du Collège : Rien n'est prévu pour le moment, les riverains peuvent, s'ils le souhaitent, prendre l'initiative de décorer leur maison.

Les villageois souhaitent le nettoyage de la placette à l'entrée du chemin du vicinal (côté Stinval) et l'installation de bancs sur ledit chemin. Que pouvez-vous faire ?

Réponse du Collège : Cet espace est une zone d'arrêt et non une place publique. Etant donné l'arrêt fréquent de véhicules, il est donc trop dangereux d'y placer des bancs.

Question au Collège : Le chemin allant de Sendrogne à Ferreuse est devenu impraticable pour les piétons à certains endroits. Des travaux d'améliorations peuvent-ils être envisagés ? On réaménage de nouveaux chemins, mais apparemment les anciens ne sont pas entretenus alors qu'ils ont été rénovés relativement récemment

Réponse du Collège : Des travaux sont prévus d'ici peu de temps. (Date du 6/12/2023).

Question au Collège : les déjections canines sont un problème; qu'envisagez-vous pour sensibiliser les maîtres et rappeler l'usage des sacs pour déjections canines ? La mise en place de distributeurs ne pourrait-elle être envisagée ?

Réponse du Collège : Effectivement, c'est un sujet qui a déjà été évoqué. Un article est notamment paru en octobre 2021 concernant cette problématique. Il peut tout à fait être envisagé de placer des panneaux spécifiques dans les zones où le problème est récurrent. Les citoyens peuvent adresser leur demande détaillée auprès du service compétent (service environnement : 04/382.43.00 ou environnement@sprimont.be). De plus, lorsque que ce genre de problème apparaît, il ne faut pas hésiter à contacter l'agent constatateur, via les mêmes coordonnées, puisqu'il s'agit d'un « dépôt sauvage » punissable. Une sensibilisation sera à nouveau prévue dans le Sprimont Infos.

Nuisances : Les villageois font remarquer que de plus en plus de «petites nuisances» sont à déplorer (déjections d'animaux -notamment chevaux- tondeuses à des moments où elles ne sont pas autorisées, charroi important, feux ...).

Ces thématiques se retrouvent dans les attributions du service environnement : il ne faut pas hésiter à demander un constat.

Philippe MAULE 04/382.43.00 philippe.maule@sprimont.be

Florence Huygen 04/267.68.91 florence.huygen@sprimont.be

Lola DEMBLON 04/267.68.90 lola.demblon@sprimont.be

Constat : Les villageois souhaitent que les chemins de randonnées soient entretenus régulièrement.

Le chemin partant de la rue Creu Mama pour rejoindre le Troleu est obstrué (par le fait du propriétaire de la parcelle voisine) à son accès rue Creu Mama.

Réponse du MCS : Vu que cette problématique est régulièrement soulevée lors des Conseils de Village, le MCS propose aux villageois qui le souhaitent de constituer pour ces projets d'aménagements, **un petit dossier avec photos**. Nous transmettrons au Collège l'ensemble des doléances afin de réaliser un projet global d'aménagement. S'il advenait que le Collège ne s'exécute pas et que le MCS se retrouve dans la majorité après les élections, nous nous engageons à mettre en œuvre ces travaux.

Pour ce qui concerne l'accès des dits chemins Creu Mama-Troleu, un appel sera lancé à des citoyens volontaires, en accord avec l'administration communale, afin de procéder au déblaiement.



Mouvement Citoyen de Sprimont 6, rue Creumama 4141 LOUVEIGNE Tél: 0495/75.90.59
Adresse mail: mcsprimont2017@gmail.com Site internet: www.mcsprimont.com

**Aux élections, on nous demande notre voix, pas notre avis.
Avec le Mouvement Citoyen MCS, cela peut changer !**

Question au Collège: Les villageois sont demandeurs pour des fontaines publiques ; sera-t-il possible d'inclure cette demande dans les aménagements à venir du Centre de Louveigné ? Dans nos villages Blindef, Sendrogne, Stinval ?

Réponse du Collège : Le village de Stinval dispose déjà d'une fontaine. Concernant le village de Sendrogne, une fontaine est bien prévue lors de l'aménagement de la place. Par contre il n'est rien prévu actuellement pour les villages de Blindef et de Louveigné.

Projet Eloy – station service

Malgré les recours introduits, notamment par les villageois de Cornemont, les permis ont été octroyés et les travaux sont en cours.

Ruisseau dans le Vicinal : quels aménagements ? La quasi totalité du ruisseau se trouve sur des propriétés privées. La commune ne peut donc intervenir.

II. SECURITE ROUTIERE

Question au Collège: l'entrée et la sortie de la rue « voie de l'eau » pose problème au niveau de la sécurité, notamment des piétons,

Le même problème se pose au niveau de la rue Creu Mama, notamment lorsque le car de l'ONE se place sur l'arrêt de bus !

Un aménagement des lieux peut-il être envisagé et notamment l'interdiction de parking sur 5 mètres de part et d'autre de l'entrée de ces rues ? un autre emplacement peut-il être proposé à l'ONE pour le parage de son véhicule ?

Réponse du Collège : La rue du Perréon étant une voirie régionale, il en sera tenu compte dans le cadre de son réaménagement par le Service Public de Wallonie (Projet relevant également du Plan Communal de Développement Rural – PC-DR). Pour ce qui est de la rue Creumama et du stationnement du car des permanences organisées par l'Office National de l'Enfance (ONE), le problème est connu. Il est prévu, lors de la signature prochaine de la nouvelle convention avec l'ONE de mentionner un emplacement plus adéquat pour le parage du car.

Question au Collège: des vitesses excessives de véhicules sont constatées dans la rue du Perréon et dans la rue de la China ; Que pouvez-vous mettre en place pour remédier à ce problème et dans quels délais ? Le radar préventif y a déjà été installé, quelles conclusions a-t-on tirées?

Ne pourrait-on pas envisager une sensibilisation positive concernant le problème de vitesse ?

Réponse du Collège : Le radar de la zone de Police SECOVA ainsi que le radar préventif de la Commune ont été placés à plusieurs reprises aux abords de la rue du Perréon en novembre et décembre 2022. Les chiffres démontrent que 95 % des usagers roulent à une vitesse inférieure à 50 km/h (96,82% pour les véhicules entrants et 94,92% pour les véhicules sortants). Dans la rue de la China les dernières analyses, datant de juin et juillet 2022, concluent que 88% des usagers étaient à moins de 50 km/h. En plus de la sensibilisation positive réalisée via le Sprimont Infos, une nouvelle analyse sera organisée ultérieurement. Les citoyens sont invités à relire notamment l'édito du Sprimont Infos d'octobre 2023 (annexe 1), Monsieur le Bourgmestre fait mention de la problématique des excès de vitesse ainsi que des nombreux aménagements qui ont déjà été réalisés afin d'augmenter la sécurité des riverains.

Question au Collège: le trafic de poids lourds internationaux est assez fréquent sur la rue du Perréon. comment pouvez-vous expliquer cela alors que des itinéraires de contournement du village existent ?

Que pouvez-vous proposer pour remédier à cet état de chose ? Ne serait-il pas judicieux de demander à étendre le réseau ANPR sur ce secteur ?

Réponse du Collège : Rue du Perréon, il s'agit essentiellement de charrois locaux ou en mode livraison. Si tel ne devait pas être le cas, le poids lourd de transit passant par la rue du Perréon en serait pénalisé grâce à l'analyse effectuée par le réseau de caméras ANPR mis en place sur les grands axes aux abords du village de Louveigné.

Action du MCS: nous constatons que dans tous les Conseils de village, la sécurité routière apparaît comme un problème essentiel. C'est la raison pour laquelle **le Mouvement Citoyen organisera le 6 avril 2024 un forum** ouverts à tous les citoyens, destiné à «cadastrer» les endroits les plus dangereux de la commune en matière de sécurité routière et, avec l'aide de spécialistes, nous élaborerons un panel de solutions qui seront soumises aux décideurs avec notamment une sensibilisation positive à l'attention de tous les conducteurs. **Intéressé pour donner un coup de main à l'organisation de ce forum ? Contactez Michel au 0495/75.90.59.**

Question au Collège : quelles informations pouvez-vous donner aux Louveignétois.e.s concernant l'aménagement de voies cyclables et trottoirs dans et aux alentours des villages (Louveigné, Blindef, Sendrogne, Stinval, Cornemont)?



Mouvement Citoyen de Sprimont 6, rue Creumama 4141 LOUVEIGNE Tél: 0495/75.90.59
Adresse mail: mcsprimont2017@gmail.com Site internet: www.mcsprimont.com

**Aux élections, on nous demande notre voix, pas notre avis.
Avec le Mouvement Citoyen MCS, cela peut changer !**

Pour les trottoirs il n'y a actuellement qu'un **projet en cours** : un trottoir rue de Sendrogne jusqu'au carrefour du Hornay. Pour le centre de Louveigné les aménagements sont prévus mais le Service Public de Wallonie attend que certains travaux soient réalisés (pose des conduites de gaz, impétrants)

Pour les voies cyclables les projets sont définis dans le document que vous pouvez consulter sur le site du mouvement citoyen en suivant le lien <https://www.mcsprimont.com/conseils-de-villages>

III. AGENTS DE QUARTIER

Les villageois se demandent si ce statut existe toujours ?

Réponse du MCS : Oui, ce statut existe toujours. Les villageois peuvent s'adresser directement au numéro de téléphone suivant : 04/364.22.71 ou par mail à l'adresse : ZP.Secova@police.belgium.eu

Voici par village, le nom des agents de quartiers.

M. PIRARD	Mme STIZ	Melle MUYTERS	M. LEMAIRE	M. PAQUAY	Mme SCHILLINGS
Andoumont	Adzeux	Damré	Florzé	Chanxhe	Blindef
Betgné	Banneux	Hornay	Fraiture	Fays	Cornemont
Dolembreux		Noidré	Lillé	Lincé	Hochamps
Gomzé		Ogné	Presseux	Rivage	Louveigné
Hayen		Sprimont	Rouvreux		Stinval
Les Forges					
Sendrogne					

Pour plus de détails, il faut savoir que les inspecteurs de quartier sont identifiables sur le site ZP.Secova@police.belgium.eu ; il suffit d'indiquer le nom de la rue et on obtient le nom du policier de quartier.

IV. COMMUNICATION

Question au Collège : Afin de permettre aux citoyens de pouvoir communiquer plus rapidement avec les services communaux compétents, serait-il possible d'installer un système de communication efficace ?

Le MCS qui avait ce point à son programme a encouragé la mise en place d'une plateforme digitale, laquelle est en préparation. Cela prendra un certain temps pour la mise en place vu l'étendue de la commune et le nombre de bâtiments communaux. Celle-ci ne sera pas accessible avant un certain temps : la mise en place ne peut pas s'improviser.

V. DIVERS

Vergers communautaires.

Question au Collège : Les villageois souhaiteraient disposer d'un terrain pour implanter un verger communautaire ?

Le MCS s'est fait produire la liste des terrains appartenant à la commune, libres d'occupation.

Les personnes intéressées par un projet de potager/verger communautaire sont priées de se faire connaître (0495/75.90.59 Michel) ou par mail mcsprimont2017@gmail.com

IDESS

Question au Collège : L'augmentation récente des prix des services dispensés par Sprimont Services, a frappé les utilisateurs, certains pensent ne plus pouvoir faire appel à cet organisme.

Les conditions d'accès et les tarifs sont régis par le SPW; Sprimont services est agréé en tant qu'IDESS, et est tenu de calquer ses tarifs et ses activités suivant les injonctions de cette autorité. https://economie.wallonie.be/Dvlp_Economique/Economie_sociale/IDESS/beneficiaires.html

Les tarifs sont bien actualisés sur le site internet de la commune.

Prochainement, une page Facebook « Sprimont Services » sera mise en place et permettra d'informer la population des actions de Sprimont-services.

IV. ECONOMIE

Question au Collège : Les villageois sont demandeurs d'une centrale (hall) réunissant les producteurs locaux (alimentation) de la commune, que comptez-vous mettre en œuvre ?



Mouvement Citoyen de Sprimont 6, rue Creumama 4141 LOUVEIGNE Tél: 0495/75.90.59
Adresse mail: mcsprimont2017@gmail.com Site internet: www.mcsprimont.com

**Aux élections, on nous demande notre voix, pas notre avis.
Avec le Mouvement Citoyen MCS, cela peut changer !**

Réponse du Collège : Il y a déjà eu un projet organisé par la Régie Communale Autonome (RCA) au Centre d'Interprétation de la Pierre (CIP) en 2020-2021 (affiche en annexe 2) qui malheureusement a dû être annulé à cause de la crise sanitaire liée au Covid. Cette initiative pourrait revoir le jour. Un marché de producteurs locaux s'est longtemps tenu sur la place de Sendrogne. Les exposants ont toutefois décidé d'y mettre un terme. Une centralisation de produits locaux se met en place au nouvel Office du Tourisme, situé rue de l'Esplanade à Banneux.

Remarque du MCS : une initiative pour faire la promotion des producteurs sera faite au sein de l'office du tourisme qui a ouvert ses portes (le 9 juin). Le MCS étudie actuellement la possibilité de réaliser un marché hebdomadaire des producteurs locaux.

VI. MOBILITÉ

Action du MCS: Le Mouvement Citoyen a fait une demande au TEC via l'organe du «Bassin de mobilité» en date du 30

novembre, et a adressé un rappel en date du 26 janvier concernant une problématique semblable sur un autre endroit à Sprimont. Le MCS intervient une nouvelle fois auprès de l'organe du «Bassin de Mobilité» et demande expressément au Bourgmestre en tant que représentant de la commune au sein de cet organe, de soutenir les diverses demandes en matière de mobilité. A défaut, d'être entendu, le MCS tentera par voie de presse de faire avancer les choses. (Lettre ouverte aux Ministres HENRY et GILKINET).

Nous ajoutons à la liste, la demande concernant des bus en direction de Theux, le week-end. A ce sujet, il faut savoir que le TEC enquête d'abord sur le potentiel d'utilisation des lignes ou horaires faisant l'objet de la demande. Si celle-ci s'avère positive, des dispositions peuvent être prises, dans un délai minimum de 2 ans suivant la clôture de l'enquête.

Le « covoitstop » a également été abordé. A défaut d'être utilisé pour son objectif initial, l'infrastructure (poteaux) pourrait être utilisée pour d'autres usages, comme afficher la charte de la ruralité, annoncer la bienvenue, ou autre message positif.

Le MCS souhaiterait que le système covoitstop soit remis en ordre; ce système a, dans son ensemble, bien fonctionné lors de son lancement, avant d'être repris par la province et que la nouvelle majorité de l'époque MR-PS s'en désintéresse. Il semble pourtant qu'il s'agit là d'une solution alternative intéressante au problème de mobilité. L'intention du MCS, s'il entrait dans l'exécutif (majorité), serait de relancer «covoitstop» en le modernisant.

Question au Collège : Serait-il possible d'organiser au départ des villages -après une étude quant à la fréquentation - un service de transport vers l'arrêt du bus « ARLON ».

Réponse du Collège :L'objectif est d'y arriver afin d'encourager et favoriser la mobilité douce. Il est toutefois nécessaire d'avoir plus de précisions et d'analyser les impacts financiers.

Question au Collège : Les bacs à fleurs, rue de Sendrogne gênent le passage des POUSETTES ? Gadots, chaises roulantes. Ne serait-il pas possible de les déplacer ou réorienter et d'installer des casse-vitesse sur le parcours SENDROGNE-LOUVEIGNE

Réponse du Collège :Il a en effet été constaté que certains bacs, avec le temps, avaient été déplacés. Il est donc prévu de les replacer au plus près des filets d'eau, afin de laisser la possibilité aux poussettes ou fauteuils roulants de passer à côté. Des trottoirs seront aménagés prochainement d'un côté de la rue de Sendrogne (à partir du pont de l'autoroute en direction du Hornay) dans le cadre du Plan d'Investissement Communal (PIC). Il faut noter que les bacs à fleurs font déjà office de casse-vitesse encourageant tout conducteur à ralentir.

VII. ÉNERGIES

Électricité : Capacité du réseau RESA (de plus en plus de besoins). De plus en plus de problèmes sont relevés par les habitants de la commune sur le réseau électrique (coupure intempestive d'électricité); certaines installations photovoltaïques ne fonctionnent pas correctement. Le MCS constate, suite aux Conseils de village, que ce problème se présente de plus en plus souvent en plusieurs endroits de notre commune.

Questions au Collège:

Quelles actions avez-vous entreprises ou comptez-vous entreprendre vis-à-vis du Gestionnaire de Réseau de Distribution quant à ses obligations à assurer/assumer les raccordements et installations PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES sur la commune "dans un délai raisonnable"?

Pouvez-vous commander un inventaire/cadastre des ménages confrontés à ces mises en sécurité des onduleurs (via le GRD ou via une enquête publique) afin que les utilisateurs lésés puissent entreprendre une action commune et solidaire (que ce soit envers le GRD ou le régulateur en exigeant la suspension de la redevance Prosumer tant que les installations ne sont pas stabilisées).



Mouvement Citoyen de Sprimont 6, rue Creumama 4141 LOUVEIGNE Tél: 0495/75.90.59
Adresse mail: mcsprimont2017@gmail.com Site internet: www.mcsprimont.com

**Aux élections, on nous demande notre voix, pas notre avis.
Avec le Mouvement Citoyen MCS, cela peut changer !**

Réponse du Collège: le Collège invite le citoyen à communiquer auprès de RESA les dysfonctionnements du réseau de distribution de l'électricité.

Il faut savoir qu'actuellement, tant RESA que l'administration communale sont incapables (pour diverses raisons) de dresser un cadastre des zones «à problèmes» concernant le réseau électrique sur notre commune !

Enfin, que comptez-vous faire pour informer le citoyen, avec le plus de transparence possible, des risques économiques potentiels liés à de telles installations de panneaux photovoltaïques ?

Actions du MCS:

Les conseillers communaux avaient déjà interpellé le Collège sur cette problématique lors du Conseil Communal du 16 novembre; afin de prévenir les candidats installateurs de panneaux photovoltaïques de possibles difficultés pour faire fonctionner leurs installations, le Mouvement Citoyen a demandé au Collège la publication d'un article d'information dans Sprimont Info, le journal officiel de la commune. L'article intitulé «trop de photovoltaïque tue le photovoltaïque» est paru dans l'édition du mois de décembre 2022.

Pour aider nos concitoyens à ne pas tomber dans le "panneau du photovoltaïque", il est rappelé, qu'afin de déterminer si l'installation de panneaux photovoltaïques sera compatible avec le réseau du quartier, il est conseillé de prendre préalablement contact avec RESA au 04/220.12.11 ou via l'adresse mail autoproducteur@resa.be

En cas de dysfonctionnement de votre installation, quelques solutions peuvent être envisagées : changement de phase, installation tri-phasé, compteur intelligent. Enfin, préalablement à la mise en place d'une nouvelle installation, n'hésitez pas à interroger vos voisins qui en possèdent, afin de vérifier si le réseau n'est pas déjà saturé. Veuillez également à ne pas surdimensionner votre installation.

Il y a une vidéo sur la page de l'asbl beprosumer https://fb.watch/kLkDR_2795/ qui explique très bien comment voir si son onduleur décroche. L'ASBL demande de leur signaler si on est dans le cas afin qu'elle cartographie les problèmes de décrochage. [https://www.beprosumer.be/geolocalisation/...](https://www.beprosumer.be/geolocalisation/)

EOLIEN : où en est le dossier ?

Les permis ont été attribués ; actuellement une commission consultative pour la mise en place d'une coopérative d'énergie renouvelable est en train d'être constituée. Les candidatures doivent être rentrées pour le 30 novembre 2024. Le MCS tient à votre disposition le formulaire de candidature.

VIII. SPORT et CULTURE

Quelles sont les probabilités d'avoir une piscine communale ?

Réponse du Collège : Le Collège est sensible aux difficultés d'accès aux piscines publiques et a déjà eu plusieurs réunions avec différentes communes voisines et la province de Liège à ce sujet. Pour le moment, deux projets sont en cours au niveau d'Aywaille et de Chaudfontaine et le Collège a déjà signalé aux autorités aqualiennes l'intention de reprendre les cours de natation pour les écoles sprimontoises dès que les infrastructures d'Aywaille le permettront, comme c'était le cas avant les inondations. Au vu des coûts de construction et de fonctionnement d'une piscine, aucun projet n'est en route à l'heure actuelle sur Sprimont.

Quel avenir pour Papy'On :

Diverses activités sont actuellement organisées, même si la structure interne de fonctionnement a été modifiée par le Collège Communal. Le « Sprimont info » d'octobre 2023 présente un éventail de ces activités. Tout renseignement complémentaire peut être obtenu par téléphone au 04/267.68.95 ou par mail à l'adresse manuela.desousa@sprimont.be



Mouvement Citoyen de Sprimont 6, rue Creumama 4141 LOUVEIGNE Tél: 0495/75.90.59
Adresse mail: mcsprimont2017@gmail.com Site internet: www.mcsprimont.com

**Aux élections, on nous demande notre voix, pas notre avis.
Avec le Mouvement Citoyen MCS, cela peut changer !**